

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700054	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : CAN : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 804 407,00	15 804 407,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		15 804 407,00	15 804 407,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 036 200,00	12 036 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 036 200,00	12 036 200,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 840 607,00	27 840 607,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 107 818,00	0,00	3 046 910,00	0,00	3 046 910,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 884 100,00	0,00	2 918 529,00	0,00	2 918 529,00
014	Atténuations de produits	335 000,00	0,00	265 000,00	0,00	265 000,00
65	Autres charges de gestion courante	190 000,00	0,00	218 000,00	0,00	218 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 516 918,00	0,00	6 448 439,00	0,00	6 448 439,00
66	Charges financières	1 620 000,00	0,00	1 527 000,00	0,00	1 527 000,00
67	Charges exceptionnelles	109 800,00	0,00	105 900,00	0,00	105 900,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	226 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 672 718,00	0,00	8 281 339,00	0,00	8 281 339,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 656 793,00		2 167 468,00	0,00	2 167 468,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 055 600,00		5 355 600,00	0,00	5 355 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 712 393,00		7 523 068,00	0,00	7 523 068,00
TOTAL		15 385 111,00	0,00	15 804 407,00	0,00	15 804 407,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	13 000,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 966 693,00	0,00	13 106 707,00	0,00	13 106 707,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	127 518,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	330 600,00	0,00	348 900,00	0,00	348 900,00
Total des recettes de gestion des services		13 437 811,00	0,00	13 538 107,00	0,00	13 538 107,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	5 700,00	0,00	5 700,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		180 000,00	0,00	180 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 443 811,00	0,00	13 723 807,00	0,00	13 723 807,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 941 300,00		2 080 600,00	0,00	2 080 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 941 300,00		2 080 600,00	0,00	2 080 600,00
TOTAL		15 385 111,00	0,00	15 804 407,00	0,00	15 804 407,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 442 468,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	352 500,00	0,00	237 500,00	0,00	237 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 191 500,00	0,00	2 437 500,00	0,00	2 437 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 530 000,00	0,00	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 074 000,00	0,00	5 325 000,00	0,00	5 325 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 666 000,00	0,00	4 330 600,00	0,00	4 330 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	444 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 110 000,00	0,00	4 330 600,00	0,00	4 330 600,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 184 000,00	0,00	9 655 600,00	0,00	9 655 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 941 300,00		2 080 600,00	0,00	2 080 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 161 300,00		2 380 600,00	0,00	2 380 600,00
	TOTAL	11 345 300,00	0,00	12 036 200,00	0,00	12 036 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 791 407,00	0,00	402 532,00	0,00	402 532,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 013 000,00	0,00	2 973 000,00	0,00	2 973 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 804 407,00	0,00	3 375 532,00	0,00	3 375 532,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	608 500,00	0,00	836 700,00	0,00	836 700,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	608 500,00	0,00	837 600,00	0,00	837 600,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 412 907,00	0,00	4 213 132,00	0,00	4 213 132,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 656 793,00		2 167 468,00	0,00	2 167 468,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 055 600,00		5 355 600,00	0,00	5 355 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	220 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 932 393,00		7 823 068,00	0,00	7 823 068,00
	TOTAL	11 345 300,00	0,00	12 036 200,00	0,00	12 036 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 442 468,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 046 910,00		3 046 910,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 918 529,00		2 918 529,00
014	Atténuations de produits	265 000,00		265 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	218 000,00		218 000,00
66	Charges financières	1 527 000,00	0,00	1 527 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 900,00	0,00	105 900,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	200 000,00	5 355 600,00	5 555 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 167 468,00	2 167 468,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 281 339,00	7 523 068,00	15 804 407,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 230 600,00	1 230 600,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 330 600,00	0,00	4 330 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	237 500,00	0,00	237 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 437 500,00	850 000,00	3 287 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 650 000,00	300 000,00	2 950 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 655 600,00	2 380 600,00	12 036 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 500,00		12 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 106 707,00		13 106 707,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		850 000,00	850 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	348 900,00		348 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 700,00	1 230 600,00	1 236 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	180 000,00	0,00	180 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 723 807,00	2 080 600,00	15 804 407,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	836 700,00	0,00	836 700,00
13	Subventions d'investissement	402 532,00	0,00	402 532,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 973 900,00	9 300,00	2 983 200,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	150 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 300 000,00	5 300 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		46 300,00	46 300,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 167 468,00	2 167 468,00
	Recettes d'investissement – Total	4 213 132,00	7 823 068,00	12 036 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 107 818,00	3 046 910,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	562 500,00	562 500,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	865 900,00	863 700,00	0,00
6062	Produits de traitement	170 000,00	190 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	315 000,00	317 500,00	0,00
6066	Carburants	140 000,00	140 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	8 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	13 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	2 500,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	18 150,00	11 500,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	1 500,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	42 000,00	45 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 720,00	5 200,00	0,00
6156	Maintenance	78 550,00	78 800,00	0,00
6161	Multirisques	3 800,00	4 010,00	0,00
618	Divers	7 440,00	18 940,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	192 000,00	100 000,00	0,00
6226	Honoraires	8 500,00	5 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	0,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	0,00
6256	Missions	1 800,00	1 800,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	10 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	1 200,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	300,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 650,00	40 150,00	0,00
6287	Remboursements de frais	617 108,00	617 110,00	0,00
6288	Autres	0,00	500,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 200,00	700,00	0,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	3 000,00	3 000,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 884 100,00	2 918 529,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	0,00
6331	Versement de transport	17 059,00	16 896,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 831,00	7 780,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 621,00	14 652,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 875,00	4 919,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 593 304,00	1 609 390,00	0,00
6413	Primes et gratifications	431 342,00	454 474,00	0,00
6415	Supplément familial	24 322,00	25 608,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	273 591,00	272 292,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	467 481,00	461 645,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 439,00	10 815,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	2 500,00	2 700,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 328,00	21 735,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 122,00	11 338,00	0,00
648	Autres charges de personnel	785,00	785,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	335 000,00	265 000,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	335 000,00	265 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	190 000,00	218 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	90 000,00	0,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	90 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	20 000,00	38 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 516 918,00	6 448 439,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	1 620 000,00	1 527 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 643 000,00	1 550 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-23 000,00	-23 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	109 800,00	105 900,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	32 000,00	28 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	46 600,00	46 700,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	31 200,00	31 200,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	200 000,00	200 000,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	200 000,00	200 000,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	226 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 672 718,00	8 281 339,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 656 793,00	2 167 468,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 055 600,00	5 355 600,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 000 000,00	5 300 000,00	0,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	46 300,00	46 300,00	0,00
6861	Dot. amort. Primes rembourst obligations	9 300,00	9 300,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 712 393,00	7 523 068,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 712 393,00	7 523 068,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 385 111,00	15 804 407,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	429 698,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	452 698,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	13 000,00	12 500,00	0,00
64198	Autres remboursements	13 000,00	12 500,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 966 693,00	13 106 707,00	0,00
704	Travaux	452 000,00	452 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 100 000,00	11 230 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	265 000,00	265 000,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	373 000,00	353 000,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	100 000,00	100 000,00	0,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	612 282,00	639 707,00	0,00
7068	Autres prestations de services	42 500,00	45 500,00	0,00
7087	Remboursement de frais	21 911,00	21 500,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	127 518,00	70 000,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	127 518,00	70 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	330 600,00	348 900,00	0,00
754	Redevances défaut branchement égout	327 000,00	345 000,00	0,00
7588	Autres	3 600,00	3 900,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 437 811,00	13 538 107,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	5 700,00	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	500,00	200,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 000,00	2 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	3 500,00	3 500,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	180 000,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	180 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 443 811,00	13 723 807,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 941 300,00	2 080 600,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	870 000,00	850 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transferte	1 071 300,00	1 230 600,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 941 300,00	2 080 600,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 385 111,00	15 804 407,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 804 407,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	352 500,00	237 500,00	0,00
2031	Frais d'études	335 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	17 500,00	12 500,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	25 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 191 500,00	2 437 500,00	0,00
2111	Terrains nus	12 500,00	12 500,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	10 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	100 000,00	160 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 850 000,00	2 000 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	150 000,00	150 000,00	0,00
2155	Outillage industriel	4 000,00	4 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 000,00	1 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	56 000,00	92 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	7 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 530 000,00	2 650 000,00	0,00
2313	Constructions	350 000,00	1 750 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 180 000,00	900 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 074 000,00	5 325 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 666 000,00	4 330 600,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 080 000,00	1 995 000,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	460 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 013 000,00	1 760 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	600,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	113 000,00	115 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	444 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 110 000,00	4 330 600,00	0,00
45813	Op sous mandat DMO CD79/Sansais (rec) (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 184 000,00	9 655 600,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 941 300,00	2 080 600,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 071 300,00	1 230 600,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	461 900,00	608 400,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	8 200,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 800,00	12 200,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	201 100,00	208 300,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	63 900,00	63 900,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	3 600,00	3 600,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	39 900,00	39 900,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	290 100,00	286 100,00	0,00
	Charges transférées	870 000,00	850 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	870 000,00	850 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	220 000,00	300 000,00	0,00
2313	Constructions	55 000,00	55 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	165 000,00	245 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 161 300,00	2 380 600,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 345 300,00	12 036 200,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 791 407,00	402 532,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 684 607,00	330 468,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	106 800,00	72 064,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 013 000,00	2 973 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 213 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 013 000,00	1 760 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 804 407,00	3 375 532,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	608 500,00	836 700,00	0,00
10222	FCTVA	608 500,00	836 700,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	900,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		608 500,00	837 600,00	0,00
45823	Op sous mandat DMO CD79/Sansais (rec) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 412 907,00	4 213 132,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 656 793,00	2 167 468,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 055 600,00	5 355 600,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	9 300,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	5 000 000,00	5 300 000,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 300,00	46 300,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 712 393,00	7 523 068,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	220 000,00	300 000,00	0,00
2031	Frais d'études	60 000,00	140 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	150 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 932 393,00	7 823 068,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 345 300,00	12 036 200,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 036 200,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
LT050304 (C02CAN008)	01/11/2005	1 760 000,00	0,00	85 653,33	160 000,00	1 760 000,00
LT099533 (C02CAN015)	14/12/2009	2 013 000,00	2 013 000,00	74 901,50	91 500,00	2 013 000,00
00343383 (C02CAN016)	01/04/2010	1 277 040,00	0,00	50 585,81	75 120,00	1 277 040,00
00357023 (C02CAN017)	13/09/2013	966 666,67	0,00	44 778,89	133 333,34	966 666,67
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		6 016 706,67	2 013 000,00	255 919,53	459 953,34	6 016 706,67

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					59 131 063,36									
1641 Emprunts en euros (total)					48 508 063,36									
0 022 949 X (C02CAN022)	Crédit Foncier de France	03/05/2013	01/02/2015	02/05/2015	3 000 000,00	F	FIXE	4,980	5,150	EURO	T	P	O	A-1
001274892Z (C02CCPC001)	Crédit Foncier de France	04/07/2011	30/05/2013	30/05/2014	2 500 000,00	F	FIXE	4,940	4,760	EURO	A	C	O	A-1
0772/102/101 (C02CAN019)	Société Générale	07/05/2012	02/01/2013	02/04/2013	2 700 000,00	F	FIXE	5,240	5,420	EURO	T	C	O	A-1
0773/103/001 (C02CAN020)	Société Générale	08/08/2012	02/01/2013	02/04/2013	900 000,00	F	FIXE	5,240	5,420	EURO	T	C	O	A-1
1274371 (C02CAN023)	Caisse Dépôts et Consignations	15/11/2011	30/04/2012	01/02/2013	980 000,00	F	FIXE	4,510	4,510	EURO	A	P	O	A-1
20000657 (C02GERM002)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	22/12/2000	27/12/2000	27/03/2001	22 867,35	F	FIXE	5,490	5,610	EURO	T	P	O	A-1
20060900404 (C02PRAH001)	Crédit Mutuel Océan	11/01/2011	31/01/2011	30/04/2011	1 400 000,00	F	FIXE	3,430	3,480	EURO	T	P	O	A-1
2007 07 001 (C02CAN013)	Royal Bank of Scotland	13/07/2007	01/06/2008	01/09/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,090	4,340	EURO	A	P	O	E-3
256/101/001 (C02CAN011)	Société Générale	31/10/2006	01/11/2006	01/11/2011	3 450 000,00	F	FIXE	3,970	4,070	EURO	S	P	O	A-1
256/101/002 (C02CAN011A)	Société Générale	31/10/2006	01/05/2007	01/11/2007	3 450 000,00	F	FIXE	2,830	2,890	EURO	S	C	O	A-1
45089966292T (C02CAN012)	Crédit Foncier de France	17/08/2007	01/10/2007	01/10/2008	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,840	3,900	EURO	A	P	O	F-6
45843564892N (C02CAN007)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	29/12/2003	30/05/2004	1 000 000,00	V	EURIB6M	2,250	2,390	EURO	S	C	O	A-1
45847740692J (C02CAN007A)	Crédit Foncier de France	15/12/2003	05/11/2004	30/01/2005	3 000 000,00	V	EURIB3M	2,160	3,210	EURO	T	C	O	A-1
70002736061 (C02BRUL001)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	01/12/2005	01/08/2005	01/08/2006	140 000,00	F	FIXE	4,180	4,010	EURO	A	P	O	A-1
70003665362 (C02GERM001)	Crédit Agricole Ch. Marit. 2 Sèvres	01/02/2006	15/12/2006	15/03/2007	300 000,00	F	FIXE	4,150	4,220	EURO	T	P	O	A-1
A33100MB (C02SR001)	Caisse d'Epargne Aquit. Poit. Char.	03/01/2000	03/01/2000	01/03/2001	253 065,37	F	FIXE	3,970	4,030	EURO	T	C	O	A-1
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	Caisse Française de Financement Local	01/10/2008	15/12/2009	01/02/2011	5 000 000,00	F	FIXE	4,990	4,800	EURO	A	C	O	A-1
MIN282805EUR/001 (C02CAN009)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	12/12/2005	01/07/2006	1 000 000,00	V	EURIB6M	2,550	1,600	EURO	S	X	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN282805EUR/002 (C02CAN009A)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2005	20/07/2006	01/02/2007	2 000 000,00	V	EURIB6M	3,170	1,500	EURO	S	X	O	A-1
MIN282806EUR/001 (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	26/09/2002	01/04/2003	01/07/2003	3 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,450	4,590	EURO	T	P	O	B-1
MON230313EUR (C02BEAU002)	Caisse Française de Financement Local	01/06/2005	01/07/2005	01/01/2006	400 000,00	F	FIXE	4,200	4,240	EURO	S	P	O	A-1
MON233127EUR02417 (C02BEAU001)	Caisse Française de Financement Local	01/04/2005	01/10/2005	01/04/2006	410 000,00	F	FIXE	3,810	3,850	EURO	S	P	O	A-1
MON500868EUR (C02BEAU003)	Caisse Française de Financement Local	01/04/2007	01/05/2008	01/08/2008	104 566,02	F	FIXE	4,690	4,770	EURO	T	P	O	A-1
MON512961 (C02CAN024)	Caisse Française de Financement Local	03/02/2017	01/08/2017	01/08/2018	2 497 564,62	F	FIXE	0,380	0,380	EURO	A	X	O	A-1
MON520820 (C02CAN025)	Banque Postale	29/05/2018	06/06/2018		5 000 000,00	F	FIXE	1,820	1,820	EURO	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					10 623 000,00									
00343383 (C02CAN016)	CA CIB	13/12/2010	30/06/2011	30/06/2012	1 878 000,00	F	FIXE	3,700	5,810	EURO	A	C	O	A-1
00357023 (C02CAN017)	CA CIB	13/09/2011	30/03/2012	30/06/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,220	4,350	EURO	T	C	O	A-1
LT059304 (C02CAN008)	CA CIB	01/12/2005	13/12/2005	15/11/2006	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,840	3,950	EURO	A	C	O	A-1
LT099533 (C02CAN015)	CA CIB	14/12/2009	15/12/2010	15/03/2012	2 745 000,00	F	FIXE	3,640	3,660	EURO	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
					0,00	F		0,000	0,000		A	C	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 692 093,63									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 692 093,63									
120122602 (C02AECAN005)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	18/07/2012	31/12/2013	31/12/2014	252 693,63	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
160386202 (C02AECAN06)	Agence de l'eau Loire-Bretagne	07/07/2016	07/02/2017	31/03/2019	51 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
160386202 (C02AECAN07)	Agence de l'eau Loire-Bretagne	07/07/2016	07/02/2017	31/03/2019	752 400,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
2005-0504001 (C02AECAN01)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	486 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2005-0504002 (C02AECAN02)	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	19/09/2005	25/10/2005	30/11/2006	150 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 823 156,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		40 123 960,52					2 447 581,05	1 540 044,86	0,00	429 698,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		34 107 253,85					1 987 627,71	1 301 997,92	0,00	394 156,00
0 022 949 X (C02CAN022)	N	0,00	A-1	2 767 854,85	25,00	F	FIXE	4,980	56 253,03	139 077,56	0,00	22 881,00
001274892Z (C02CCPC001)	N	0,00	A-1	2 000 000,02	23,50	F	FIXE	4,940	83 333,33	100 446,67	0,00	56 810,00
0772/102/101 (C02CAN019)	N	0,00	A-1	1 485 000,00	8,00	F	FIXE	5,240	180 000,00	75 514,95	0,00	17 285,00
0773/103/001 (C02CAN020)	N	0,00	A-1	495 000,00	8,00	F	FIXE	5,240	60 000,00	25 171,65	0,00	5 762,00
1274371 (C02CAN023)	N	0,00	A-1	696 893,26	12,00	V	LIVRET A	2,250	44 621,76	15 680,10	0,00	13 433,00
20000657 (C02GERM002)	N	0,00	A-1	1 827,51	1,00	F	FIXE	5,490	1 827,51	63,29	0,00	0,00
20060900404 (C02PRAH001)	N	0,00	A-1	902 405,14	11,00	F	FIXE	3,430	66 924,31	30 097,81	0,00	4 906,00
2007 07 001 (C02CAN013)	N	0,00	A-1	2 278 611,03	17,50	F	FIXE	4,500	82 345,86	102 362,80	0,00	8 510,00
256/101/001 (C02CAN011)	N	0,00	A-1	2 434 417,43	17,00	F	FIXE	4,970	101 929,49	121 296,55	0,00	9 982,00
256/101/002 (C02CAN011A)	N	0,00	A-1	2 012 500,00	17,50	F	FIXE	5,180	115 000,00	103 966,22	0,00	8 464,00
45089966292T (C02CAN012)	N	0,00	A-1	2 151 421,70	18,00	F	FIXE	5,500	87 814,24	120 300,33	0,00	29 005,00
45843564892N (C02CAN007)	N	0,00	A-1	466 666,56	14,00	F	FIXE	3,420	33 333,34	15 934,66	0,00	1 317,00
45847740692J (C02CAN007A)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	15,00	F	FIXE	2,960	100 000,00	44 011,50	0,00	7 252,00
70002736061 (C02BRUL001)	N	0,00	A-1	93 235,58	15,50	F	FIXE	4,180	4 210,85	3 897,25	0,00	1 560,00
70003665362 (C02GERM001)	N	0,00	A-1	213 039,56	17,00	F	FIXE	4,150	8 825,13	8 704,99	0,00	400,00
A33100MB (C02SR001)	N	0,00	A-1	66 079,01	6,00	V	TAM	0,480	11 013,20	220,43	0,00	17,00
MIN282780EUR001 (C02CAN014)	N	0,00	A-1	3 389 562,66	21,00	F	FIXE	4,990	161 407,74	169 139,18	0,00	147 441,00
MIN282805EUR/001 (C02CAN009)	N	0,00	A-1	542 029,03	11,00	V	EURIB6M	0,490	40 871,28	811,20	0,00	448,00
MIN282805EUR/002 (C02CAN009A)	N	0,00	A-1	1 115 933,81	11,50	V	EURIB6M	0,500	85 315,31	1 669,72	0,00	657,00
MIN282806EUR/001 (C02CAN003)	N	0,00	B-1	2 394 934,43	23,00	C	TAUX STRUCTURES	4,450	55 092,45	107 425,75	0,00	26 609,00
MON230313EUR (C02BEAU002)	N	0,00	A-1	272 654,14	15,50	F	FIXE	4,200	12 250,78	11 324,18	0,00	5 468,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON233127EUR02417 (C02BEAU001)	N	0,00	A-1	274 247,48	16,00	F	FIXE	3,810	12 721,48	10 328,80	0,00	2 518,00
MON500868EUR (C02BEAU003)	N	0,00	A-1	41 886,62	5,00	F	FIXE	4,690	7 208,39	1 838,93	0,00	270,00
MON512961 (C02CAN024)	N	0,00	A-1	1 719 387,38	4,00	F	FIXE	0,380	408 661,55	6 642,57	0,00	2 117,00
MON520820 (C02CAN025)	N	0,00	A-1	4 791 666,65	29,00	F	FIXE	1,820	166 666,68	86 070,83	0,00	21 044,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		6 016 706,67					459 953,34	238 046,94	0,00	35 542,00
00343383 (C02CAN016)	N	0,00	A-1	1 277 040,00	16,50	F	FIXE	3,700	75 120,00	48 037,99	0,00	22 853,00
00357023 (C02CAN017)	N	0,00	A-1	966 666,67	7,00	F	FIXE	4,220	133 333,34	39 328,06	0,00	195,00
LT059304 (C02CAN008)	N	0,00	A-1	1 760 000,00	11,00	F	FIXE	4,400	160 000,00	78 730,67	0,00	9 191,00
LT099533 (C02CAN015)	N	0,00	A-1	2 013 000,00	21,00	F	FIXE	3,640	91 500,00	71 950,22	0,00	3 303,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		300,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 078 462,43					114 515,57	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 078 462,43					114 515,57	0,00	0,00	0,00
120122602 (C02AECAN005)	N	0,00	A-1	160 622,43	10,00	F	FIXE	0,000	16 062,24	0,00	0,00	0,00
160386202 (C02AECAN06)	N	0,00	A-1	88 400,00	13,00	F	FIXE	0,000	5 893,33	0,00	0,00	0,00
160386202 (C02AECAN07)	N	0,00	A-1	702 240,00	13,00	F	FIXE	0,000	50 160,00	0,00	0,00	0,00
2005-0504001 (C02AECAN01)	N	0,00	A-1	97 200,00	3,00	F	FIXE	0,000	32 400,00	0,00	0,00	0,00
2005-0504002 (C02AECAN02)	N	0,00	A-1	30 000,00	3,00	F	FIXE	0,000	10 000,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		41 202 722,95					2 562 096,62	1 540 044,86	0,00	429 698,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN282806EUR/001 (C02CAN003)	Caisse Française de Financement Local	3 000 000,00	2 394 934,43	1	40,00		4,45	EURIB3M	0,00		4,450	107 425,75	0,00	5,81
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 394 934,43						0,00			107 425,75	0,00	5,81
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	2 394 934,43						0,00			107 425,75	0,00	5,81

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 807 788,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 394 934,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	24/02/2014
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires)	5	24/02/2014
L	Constructions et bâtiments durables	40	24/02/2014
L	Bâtiments légers - abris	15	24/02/2014
L	Agencement et aménagement des terrains et des constructions	15	24/02/2014
L	Réseaux d'assainissement	40	24/02/2014
L	Stations d'épuration (ouvrage de génie civil)	30	24/02/2014
L	Installations techniques complexes ou spécialisées	15	24/02/2014
L	Organes de régulation (électronique, capteurs,...), débitmètre	8	24/02/2014
L	Matériel et outillage industriel	10	24/02/2014
L	Petit outillage industriel	5	24/02/2014
L	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes de matériels roulants	10	24/02/2014
L	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7	24/02/2014
L	Mobilier de bureau	15	24/02/2014
L	Matériel de bureau et bureautique	10	24/02/2014
L	Matériel informatique lié au fonctionnement des serveurs centraux, matériel hifi et audiovisuel	5	24/02/2014
L	Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3	24/02/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	200 000,00		1 127 965,34	1 327 965,34	180 000,00	1 147 965,34
Dépréciation des comptes de tiers	200 000,00		0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	30/06/2014	77 965,34	77 965,34	77 965,34	0,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	27/06/2016	200 000,00	200 000,00	102 034,66	97 965,34
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	20/11/2017	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	24/09/2018	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	0,00	23/09/2019	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	200 000,00		1 127 965,34	1 327 965,34	180 000,00	1 147 965,34

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 800 600,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 570 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 995 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	460 000,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	115 000,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 230 600,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 230 600,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 800 600,00	0,00	0,00	3 800 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 359 768,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		836 700,00	0,00
10222	FCTVA	836 700,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 523 068,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	9 300,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	5 300 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 300,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 167 468,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 359 768,00	0,00	0,00	0,00	8 359 768,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 800 600,00
Ressources propres disponibles	IV	8 359 768,00
Solde	V = IV – II (6)	4 559 168,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	2 986 913,00
604	Achats d'études, prestations de service	557 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	863 700,00
6062	Produits de traitement	190 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	314 500,00
6066	Carburants	135 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00
6135	Locations mobilières	13 000,00
6137	Red., dts de passage-servitudes div.	2 500,00
61521	Sur biens immobiliers	11 500,00
61523	Réseaux	1 500,00
61551	Matériel roulant	43 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 200,00
6156	Maintenance	78 800,00
6161	Multirisques	4 010,00
618	Divers	18 940,00
6222	Com. pour rec.de la red.d ass.	100 000,00
6226	Honoraires	5 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6256	Missions	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00
6282	Frais de gardiennage	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 150,00
6287	Remboursements de frais	572 113,00
6288	Autres	500,00
63512	Taxes foncières	700,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	3 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 742 576,00
6218	Autres personnels extérieurs	2 000,00
6331	Versement de transport	16 896,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	7 780,00
6336	Cotisations au centre national et aux c	14 652,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assi	4 919,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	1 433 437,00
6413	Primes et gratifications	454 474,00
6415	Supplément familial	25 608,00
6451	Cotisations à l'urssaf	272 292,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	461 645,00
6454	Cotisations aux assedic	10 815,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	2 700,00
6474	Versements aux œuvres sociales	21 735,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 338,00
648	Autres charges de personnel	785,00
014	Atténuations de produits	265 000,00
706129	Reversements aux agences de l'eau	265 000,00
65	Autres charges de gestion courante	218 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00
6542	Créances éteintes	90 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	38 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
66	Charges financières	1 527 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 550 000,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	-23 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 900,00
6718	Autres charges except. sur opérat. gest.	28 000,00
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)	46 700,00
6743	Subv. exc. de fonctionnement	31 200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	200 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	200 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		8 045 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 355 600,00
6811	<i>Dotations aux amortissements sur immo</i>	<i>5 300 000,00</i>
6812	<i>Dot. amort. des charges d'exp. à répartir</i>	<i>46 300,00</i>
6861	<i>Dot. amor. primes remb. obligations</i>	<i>9 300,00</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 167 468,00
Total des dépenses d'ordre		7 523 068,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		15 568 457,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	12 500,00
64198	Autres remboursements	12 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 006 707,00
704	Travaux	452 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 230 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux	265 000,00
70613	Participation assainissement collectif	353 000,00
7063	Contrib.communes (eaux pluviales)	639 707,00
7068	Autres prestations de services	45 500,00
7087	Remboursement de frais	21 500,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00
748	Autres subventions d exploitation	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	348 900,00
754	Red.défaut branchement à l égout	345 000,00
7588	Produits divers de gestion courante - Autres	3 900,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	5 700,00
7714	Rec.sur créances adm.en non valeur	200,00
7718	Autres pdts ex.sur op.de gestion	2 000,00
778	Autres produits exceptionnels	3 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	180 000,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	180 000,00
Total des recettes réelles		13 623 807,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 080 600,00
722	Immobilisations corporelles	850 000,00
777	Quo.part sub.d'inv.virée au résultat	1 230 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		2 080 600,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 704 407,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	59 997,00
6063	Fournitures de petits équipements	3 000,00
6066	Carburants	5 000,00
604	Achats d'études, prestations de service	5 000,00
61551	Matériel roulant	2 000,00
6287	Remboursements de frais	44 997,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	175 953,00
6411	Salaires, appointements, commissions de	175 953,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		235 950,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		235 950,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00
7062	Red.d'assainissement non collectif	100 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		100 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		100 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	237 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 437 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 650 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 330 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		9 655 600,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>2 080 600,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>300 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre		2 380 600,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		12 036 200,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	402 532,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 973 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	836 700,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		4 213 132,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>5 355 600,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>300 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>2 167 468,00</i>
Total des recettes d'ordre		7 823 068,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		12 036 200,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				1 017 292,29	971 051,75	46 240,54	0,00
2020	Indemnité de remboursement anticipé	22	04/01/1999	1 017 292,29	971 051,75	46 240,54	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,80	8,80	7,90	0,00	7,90
Adjt adm	C	2,00	0,80	2,80	2,20	0,00	2,20
Adjt adm Pal 1Cl	C	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
Adjt adm Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	53,40	4,00	57,40
Adjt tech	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjt tech Pal 1Cl	C	12,00	0,00	12,00	11,80	0,00	11,80
Adjt tech Pal 2Cl	C	11,00	0,00	11,00	10,00	1,00	11,00
Agent maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	7,00	0,00	7,00	5,60	1,00	6,60
Technicien Pal 1Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2Cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,80	66,80	61,30	4,00	65,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	351	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	686	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	471	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				22 871,00		
Contrat Emploi Avenir	C	OTR		22 871,00	A	A
TOTAL GENERAL				22 871,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/12/2019

Présenté par (1) Le Président,

A NIORT le 16/12/2019

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A NIORT, le 16/12/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - MORIN Serge	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - PANIER Michel	
BEAUVOIR SUR NIORT - BOULAIS Jean	
BESSINES - THOMAS Patrick	
BOURDET (LE) - CLISSON Jean-Luc	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BROSSARD Jacques	
CHAURAY - CHAVIER Charles-Antoine	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - SIMON Michel	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - HENIN-FERRER Véronique	
EPANNES - BEAUFILS Thierry	
FORS - DELGUTTE Stéphanie	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	
GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

JUSCORPS - MIGAULT Jean-Pierre	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - BALOGÉ Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BAUDIN Alain	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BRUNETEAU Carole	
NIORT - CHARBONNEAU Jean-Romée	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DELAGARDE Luc	
NIORT - DESCAMPS Fabrice	
NIORT - DUFORESTEL Pascal	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GARENNE Marie-Chantal	
NIORT - GODEAU Isabelle	
NIORT - GRIPPON Alain	
NIORT - HOLTZ Anne-Lydie	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JARRY Agnès	
NIORT - JEUFFRAULT Dominique	
NIORT - JOHNSON Monique	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LAPLACE Simon	
NIORT - LEFEBVRE Jacqueline	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - METAYER Josiane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NIETO Rose-Marie	
NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - PIVETEAU Alain	
NIORT - RIMBAUD Sylvette	
NIORT - SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia	
NIORT - SEGUIN Nathalie	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TAPIN Jacques	
NIORT - THEBAULT Marc	
NIORT - VACKER Yvonne	
PLAINE D ARGENSON - FRADIN Jean-Claude	
PLAINE D ARGENSON - PROUST Adrien	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PLAINE D ARGENSON - VEDIE Michel	
PRAHECQ - ROULLEAU Claude	
PRIN DEYRANCON - MORRISET Jacques	
ROCHENARD (LA) - DEBOEUF Sylvie	
SAINT GELAIS - JUGE Bruno	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - FREDON Jean-Martial	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOURE Rabah	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

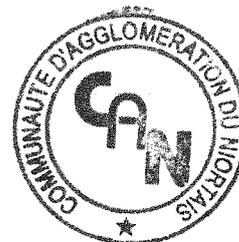
Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT, le

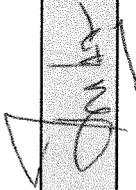
16 DEC. 2019

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.

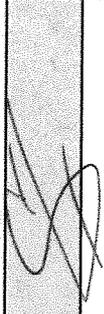
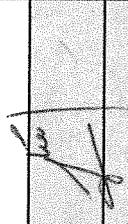
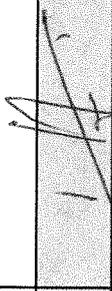
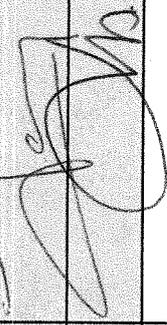
Le Président
Jérôme BALOGNE

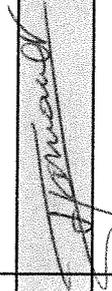



Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20191216-C05-12-2019-DE
 Date de télétransmission : 20/12/2019
 Date de réception préfecture : 20/12/2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques					
	MARC Sophia					
	MORIN Serge				77	
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANTIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
BESSIN	THOMAS Patrick					
	ROUSSEAU Noëlle					
BOURBONNE	CLISSON Jean-Luc					
	MORILLON Emmanuelle					

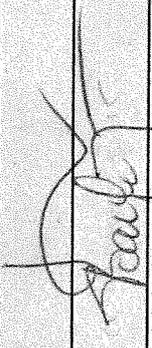
Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

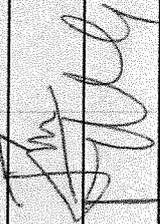
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques		CA CHAVIER			
	CHAVIER Charles-Antoine					
	RICHECOEUR Claire					
COULON	SIMON Michel		S. LABORDE			
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					
EPAINES	BEAUFILS Thierry				#	
	MOUSSEAU Denis					
FORS	DELGUTTE Stéphanie					
	POUGNARD Dominique					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FOYE MONJAULT (1a)	MICHAUD Darry					
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain	Excuse				
	BRUMELOT Sylvie					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard				62	IL CLISSON
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent					
	BARRAUD Jacques					
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre	Excuse				
	DECHAINED Catherine					

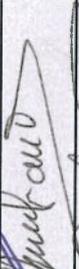
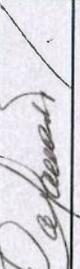
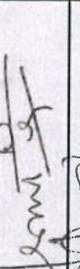
Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
MAGNE	LABORDERIE Gérard					
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIGNY	BAUDOUIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence			2		

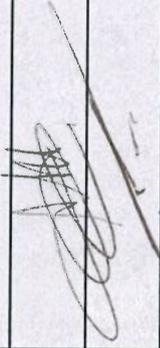
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGÉ Jérôme		M. PAMIER			
	BARBOTIN Jeanine			2		
	BAUDIN Alain					
	BEAUVAIS Elisabeth					
	BOUDAHMANI Yamina					
	BRUNETEAU Carole					
	CHARBONNEAU Jean-Romée					
	CHASSAGNE Christelle					
	DELAGARDE Luc					
	DESCAMPS Fabrice					
	DUFORESTEL Pascal					
	DUPEYROU Romain		C. CHASSAGNE			
	GARENNE Marie-Chantal					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GODEAU Isabelle					
	HOLTZ Anne-Lydie					
	HYPEAU Christine		Fabrice DES CAMPS			
	JARRY Agnès			3		
	JEUFFRAULT Dominique		J. LEFEBVRE			
	JOHNSON Monique					
	JUIN Guillaume					
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LAPLACE Simon					
	LEFEBVRE Jacqueline					
	MARTINS Elmano					
	METAYER Jostiane					
	MILLASSEAU Marie-Paule		M-C GARENNE			

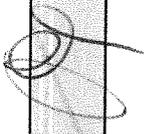
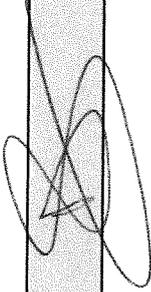
Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	NIETO Rose-Marie			3		
	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	PIVETEAU Alain		M. JOHNSON	3		
	RIMBAUD Sylvette					
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia				70	
	SEGUIN Nathalie					
	SIMMONET Florent		S. LAPLACE	2		
	SIX Dominique		J. BARBOTIN			
	TAPIN Jacques					
	THEBAULT Marc		Anne-Lydie HOLTZ			
	VACKER Yvonne					

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

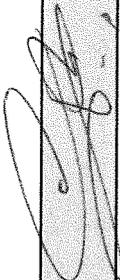
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	FRADIN Jean-Claude					
	PROUST Adrien					
	SALANON Jean-François					
	VEDIE Michel			2		
PRAHECQ	ROULLEAU Claude					
	BONNEAU Christine					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques					
	MERLET Gilles					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie					
	COUTINOT Geneviève					
SAINTE-HELENE	JUGE Bruno		J-M FREDON			
	DESENFANT Emilienne					

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
SAINT HILAIRE LA PALUD	JAROS Michel BREMAUD Dary					
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGUE	FREDON Jean-Marcial					
	MICHELET Pascaline					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					
SAINT ROMANS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie				70	
	POUGNARD Olivier					

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE SYMPHORIEN	PACAULT René					
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOURE Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel				3	E. Mailleaud
	SAFANJON Fabien					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle					
	VALEZE Céline					
	VIAUD Patrice		M-C Bouchery			

Conseil d'Agglomération du lundi 16 décembre 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	HALGAN Michel					
	MOREL Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert				69	Christine RICHE COEUR
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLATINE	DAVID Didier				76	Christine BREMAUD
	BEAUSSE Sylvie					
VOUILLE	BAUDOUIN Anne		S. PIERRON			
	PIERRON Stéphane					